

EXTRAIT DU REGISTRE DES

AR Prefecture DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211600952-20250314-2025_06AFFECTI-DE
Reçu le 26/03/2025

DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 14 mars 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 7
Pouvoir : 0

Date de la convocation : 10 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Etaient présents : MAINGUET Martine, BERTHONNEAU Philippe, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier, HEALY Mickaël.

Absent excusé : BAUDIN Sébastien

Absent : MERAL Gilles

Secrétaire : VERGEZ Brigitte

2025.06 AFFECTATION DU RESULTAT

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (Excédent) :	428 645.50
Report 31 décembre 2023 :	356 415.88
Excédent année 2024 :	72 229.62
RESULTAT INVESTISSEMENT (Déficit) :	- 10 928.06
Report 31 décembre 2023 :	- 15 277.02
Excédent année 2024 :	4 348.96
Restes à réaliser (dépenses) :	- 20 000.00

AR Prefecture

016-211600952-20250314-2025_06AFFECT-DE
Reçu le 26/03/2025

~~Compte tenu du déficit et de l'encours d'~~investissement, un prélèvement de 30 928.06 est effectué sur le résultat de fonctionnement de 428 645.50, pour être affecté à la section Investissement (en recettes) au compte « Excédent de fonctionnement capitalisé » (1068).

Le solde, soit 397 717.44 sera reporté en recettes de Fonctionnement (002) au Budget Primitif 2025.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité les chiffres de l'affectation du résultat.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 26 mars 2025.

Martine MAINGUET
Maire

